Réf. Farde e-Assemblées : 2730763

N° OJ : **200**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Hors Appels à projets 2026.- HAAP 24 - asbl Diogène.- Subside : 4.580,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2026;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances,des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 4.580,00 EUR à l'article 84201/33202 (Eng : 26/032008) du budget ordinaire 2026 à l'asbl Diogène (0438.214.029). (HAAP 24)

Annexes :